

L'an deux mil vingt-quatre, le 21 juin à 13 heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie D'EPAIGNES sous la présidence de Mme LEBLANC Marie-Paule, maire.

Etaient Présents, Mesdames et Messieurs : PLAZIAT, FRANCOIS, COIGNARD C., COIGNARD A, LEGAY, HUMBERT.

Absents excusés : Mesdames et Messieurs DETUNE, VILLEY, CARON, LUSIAUX, DUTILLEUL.

Absents : Messieurs LAVIGNE, RIVOUAL, MORIN.

Secrétaire : Madame LEGAY Régine.

Problème cadastral : terrain rue du Bosc Carré

Madame le Maire et Monsieur PLAZIAT exposent au Conseil Municipal le souci qu'ils rencontrent pour la vente du terrain situé rue du Bosc Carré.

Une erreur s'est glissée dans le descriptif parcellaire. Seul la ZD 150 est concernée par la vente.

Après délibéré, le Conseil Municipal accepte la rectification et autorise Madame le Maire à signer tous documents y afférents.

Le futur acquéreur a été informé de la procédure et ne s'oppose pas à ce changement.

Ordre du jour épuisé, séance levée à 13h20.